



Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré  
167, bd de la Villette 75010 PARIS  
Tel : 01.53.38.85.18  
Mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)



PARIS 2024



MAIRIE DE PARIS 

Direction de la Jeunesse et Sports  
Bureau des Ecoles du Sport  
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS  
Tel : 01 42 76 28 30

Paris, le lundi 10 avril 2019

# HANDBALL

## Demi-finales

mercredi 17 avril 2019

**POUSSINS EXCELLENCE**

**TROPHEE Bernard ANDURAND**

**POUSSINS HONNEUR**

**PUPILLES HONNEUR**

**Challenge Anicet Sanesteban Poussins**

**Challenge Anicet Sanesteban Pupilles**

**Challenge Christian Lecompte Poussins**

**Challenge Christian Lecompte Pupilles**

## **I. DATES DES RENCONTRES**

**Mercredi 17 avril 2019**

## **II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"**

**Toutes les rencontres Poussins et Pupilles**

**Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants**

## **III. TERRAINS**

**Sur terrain de handball**

## **IV. REGLES**

Celles de la FFHB ; plus le compte rendu de la Commission Handball réunie le 17 octobre 2006. Toutefois vous trouverez sur le document "Jeune Officiel" les règles principales. A ce propos voir l'encadré du § « ARBITRAGE ».

### **RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON**

**La défense doit se faire en face à face.**

**Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.**

## **V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES**

		Match	Tournoi
POUSSINS	2009 - 2010	2 X 12 min	1 X 12 min
PUPILLES	2007 – 2008 - 2009	2 X 15 min	1 X 15 min

## **VI. BALLONS**

**Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.**

**PO et PU : T 0**

## VII FEUILLES DE MATCHES

ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES  
SUR LE SITE DE L'USEP [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)  
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :

\* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

\* Catégorie : PO, PU

\* **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**

\* Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT  
ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

☞ Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)  
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

## VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive. Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission. Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE

RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

**Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris  
peuvent participer aux rencontres USEP.**

**Les enfants nés en 2004 (d'âge de 6<sup>ème</sup>) mais scolarisés dans une école  
peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école  
accompagne la demande.**

**Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.**

#### **IX. LITIGE :**

**En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain,  
faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter PAR ECRIT AU DOS  
DE LA FEUILLE DE MATCH. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision  
de la commission.**

#### **X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

**TRES IMPORTANT : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au  
bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les  
installations vous seront retirées l'année suivante.**

#### **XI. FORMULE SPORTIVE**

**Au sein d'un tournoi**

<b>Classement aux points :</b>	<b>match gagné</b>	<b>3 points</b>
	<b>match nul</b>	<b>2 points</b>
	<b>match perdu</b>	<b>1 point</b>

#### **XII. ARBITRAGE**

Dans la continuité de la journée des Jeunes Officiels du mercredi 9 Octobre 2013, il est maintenant  
nécessaire de mettre en place la prise en charge des rencontres par les enfants.

**Des Jeunes Officiels sont validés et possèdent une carte et une tenue de « Jeunes Officiels USEP ».  
Ces jeunes arbitreront en priorité**

Chaque association devra fournir des Jeunes Officiels pour :

- tenir le chronomètre pour la rencontre**
- tenir la feuille de match**
- vérifier les licences**
- aider à l'arbitrage pour les touches ou le fond de terrain.**
- bien évidemment arbitrer si le Jeune Officiel peut le faire.**

Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Handball  
USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

De ce que nous avons pu observer l'année dernière, il n'y a franchement pas plus "d'erreurs" d'arbitrage  
lorsque ce sont des enfants qui arbitrent que lorsque ce sont des adultes.

Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

*Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, c'est obligatoirement cet enfant (ou ces enfants dans le cas d'un double arbitrage) qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match, la commission Handball statuera.*

### XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

\* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but à 6m (5 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

\* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

### XIV. QUALIFICATIONS

#### Poussins Excellence : 6 équipes

- 2 tournois à 3
  - les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 22 mai 2019*

#### Pupilles Excellence : 8 équipes

- 4 matchs
  - le vainqueur de chaque match est qualifié.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 22 mai 2019*

#### Poussins Honneur : 6 équipes

- 2 tournois à 3
  - les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 22 mai 2019*

#### Pupilles Honneur : 6 équipes

- 2 tournois à 3
  - les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 22 mai 2019*

### Poussins Challenge Christian Lecompte : 11 équipes

- 3 tournois à 3 équipes et 1 matchs
  - Le premier de chaque tournoi et le vainqueur de chaque match est qualifié.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 22 mai 2019*

### Pupilles Challenge Christian Lecompte : 7 équipes

- 1 tournoi à 3 équipes et 2 matchs
  - Les deux premiers du tournoi et le vainqueur de chaque match est qualifié.  
*Soient 4 équipes sont qualifiées pour la FINALE le mercredi 22 mai 2019*

### Poussins Garçons Challenge Anicet Sanesteban : 8 équipes

- 4 matchs (ALLER – RETOUR) aller le 03 avril 2019 et retour le 17 avril 2019
- le vainqueur de chaque match aller-retour sont qualifiés (score de l'aller conservé et cumulé)
  - *Soient 4 équipes sont qualifiées pour les finales le mercredi 22 mai 2019*

### Pupilles Garçons Challenge Anicet Sanesteban : 7 équipes

- 1 tournoi et 2 matchs (ALLER – RETOUR) aller le 03 avril 2019 et retour le 17 avril 2019
- Les deux premiers du tournoi et le vainqueur de chaque match aller-retour sont qualifiés (score de l'aller conservé et cumulé)
  - *Soient 4 équipes sont qualifiées pour les finales le mercredi 22 mai 2019*

# HANDBALL – DEMI-FINALES

Mercredi 17 avril 2019

POUSSINS EXCELLENCE

TROPHE Bernard ANDURAND

Challenge Anicet Sanesteban Poussins- Retour

Challenge Anicet Sanesteban Pupilles- Retour

Challenge Christian Lecompte Poussins

Challenge Christian Lecompte Pupilles

POUSSINS HONNEUR

PUPILLES HONNEUR

Gymnase **BIANCOTTO** 6, avenue Pte de Clichy 75017– Métro : Pte de CLICHY – Tel : 01.53.06.68.80  
Responsable de la rencontre : AS Lemercier

**Tournoi A : LEMERCIER PO1 – JEANNE D’ARC PO1 - BELZUNCE PO1**  
( demi-finale PO Excellence)

**Match 1 : LEMERCIER PU1 – JEANNE D’ARC PU1**  
( demi-finale PU Excellence)

Gymnase **Dunois** 70, rue Dunois 75013 Métro : Chevaleret ou Nationale Tèl : 01.45.84.83.92  
Responsable de la rencontre : AS Jeanne d’Arc

**Tournoi B : JEANNE D’ARC PO2 – LE VAU PO2 – IVRY PO2**  
( demi-finale PO Honneur)

**Tournoi C : JEANNE D’ARC PU2 – LEMERCIER PU2 – MILTON PU2**  
( demi-finale PU Honneur)

Gymnase **des RIGOLES** 296, rue des Pyrénées 75020 – Métro : JOURDAIN  
Responsable de la rencontre : AS Pyrenees Tel : 01.46.36.16.63

**Match 2 : JULIEN LACROIX PO1 – DUPLEIX PO1**  
( demi-finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Gymnase DIDOT** 18, avenue Marc Sangnier 75014 – Métro : PORTE DE VANVES  
Responsable de la rencontre : AS Chantín Tel : 01.45.39.89.35

**Match 3 : CHANTIN PO1 – LASALLE PO1**  
( demi-finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Match 4 : CHANTIN PU1 – LASALLE PU1**  
( demi-finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Gymnase VALEYRE** 24, rue Rochechouart 75009 Métro : Cadet Tèl : 01.45.39.89.35  
Responsable de la rencontre : AS Milton

**Match 5 : IVRY PO1 – VILLETTE PO1**  
( demi-finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Match 6 : BELZUNCE PU1 – LAMORICIERE PU1**  
( demi-finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Match 7 : MILTON PU1 – IVRY PU1**  
(demi-finale PU du challenge Christian Lecompte )

**Gymnase Jean Verrier-Lancry** 11, rue de Lancry 75010 Métro : Jacques Bonsergent  
Responsable de la rencontre : AS St Sebastien Tèl : 01.42.03.16.24

**Match 8 : EPINETTES PO1 – ST SEBASTIEN PO1**  
(quarts de finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Match 9 : SORBIER PU1 – LA VILLETTE PU1**  
( demi-finale PU Excellence)

**Tournoi D : VILLETTE PU2 – ST SEBASTIEN PU2 – LESSEPS PU2**  
( demi-finale PU Honneur)

**Gymnase des Léo Lagrange** 68, Bd Poniatowski 75012 – Métro : Porte de Charenton  
Responsable de la rencontre : AS Lamoricière Tel : 01.46.28.31.57

**Match 10 : RIBLETTE PU1 – JULIEN LACROIX PU1**  
( demi-finale PU Excellence)

**Tournoi E : LAMORICIERE PO1 – RIBLETTE PO1 – PIERRE LAROUSSE PO1**  
(demi-finale PO du challenge Christian Lecompte )

**Gymnase Reuilly** 43-49, allée Vivaldi 75012 – Métro : Daumesnil  
Responsable de la rencontre : AS Reuilly Tel : 01.53.44.77.60

**Tournoi F : REUILLY PU1 – ST SEBASTIEN PU1 – MUSSET PU1**  
(quarts de finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- retour)

**Match 11 : REUILLY PO1 - ST SEBASTIEN PO2**  
(demi-finale PO du challenge Christian Lecompte)

**Gymnase Maryse Hilsz** 14, rue Maryse Hilsz 75020 – Métro/Tram : Porte de Montreuil  
Responsable de la rencontre : AS Sorbier Tel : 01.43.73.57.97

**Tournoi G : SORBIER PO1 - AQUEDUC PO1– ST CHARLES PO1**  
**( demi-finale PO Excellence)**

**Tournoi H : SORBIER PO2 - AQUEDUC PO2 – RIBLETTE PO2**  
**( demi-finale PO Honneur)**

**Gymnase Le Vau** 36, rue Le Vau 750120 – Métro : Porte de Bagnolet – Tram : Séverine  
Responsable de la rencontre : AS Le Vau Tel : 01.43.61.42.26

**Tournoi I : LE VAU PO1 – ST BERNARD PO1 – LESSEPS PO1**  
**(demi-finale PO du challenge Christian Lecompte)**

**Tournoi J : LE VAU PU1 – LESSEPS PU1 – ST BERNARD PU2**  
**(demi-finale PU du challenge Christian Lecompte)**

**Gymnase Candie** 11, rue de Candie 75011 Métro : Ledru-Rollin Tèl : 01.43.55.84.95  
Responsable de la rencontre : AS St Bernard

**Match 12 : ST BERNARD PU1 – ALOUETTES PU1**  
**( demi-finale PU Excellence)**

**Tournoi K : ST BERNARD PO2 – ALOUETTES PO1 – CHANTIN PO2**  
**(demi-finale PO du challenge Christian Lecompte)**

**Match 13 : CHANTIN PU2 – ALOUETTES PU2**  
**(demi-finale PU du challenge Christian Lecompte)**

***Bonnes rencontres usépiennes à tous !***